

indulgentiæ penitus cessant ob quamlibet additionem, detractiōnem vel interpolationem.” La *Nouvelle Revue Théologique* qui rappelle ce canon, le fait suivre du commentaire suivant : “ Dans le cas proposé, une triple suppression était faite dans le chant des litanies par rapport au texte officiel indulgencié. On voit par cet exemple l’interprétation stricte que comporte le canon et le soin que l’on doit apporter à ne rien modifier, même d’une façon accidentelle, au texte des prières, en vue des indulgences.”

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Convention régionale de l’A. C. J. C. — Comme nous l’annoncions brièvement la semaine dernière, l’Union régionale québécoise de l’A. C. J. C. tenait sa dix-septième convention au Petit Séminaire de Québec, dimanche le 9 mai, sous les auspices des Cercles Laval et Saint-François de Sales. La plupart des cercles de l’A. C. J. C. de la région de Québec y étaient représentés par plusieurs de leurs membres, et le Comité central de Montréal, les Unions régionales de Sherbrooke et des Trois-Rivières avaient envoyé des délégués. Le Cercle Lamarche de Toronto était aussi représenté, et l’Œuvre de Jeunesse de St-Sauveur, l’Association Loyola, le Cercle paroissial de N.-D.-de-Jacques-Cartier avaient envoyé quelques-uns de leurs membres.

La convention commença par une messe dite par M. l’abbé Ferdinand Vandry dans la chapelle de la Congrégation du Petit Séminaire. Tous les délégués y assistèrent et s’approchèrent de la sainte Table. Après la communion, Sa Grandeur Mgr Roy donna le sermon.

Après le déjeuner pris en famille au Séminaire, tous se réunirent dans la salle des cours littéraires pour la première séance d’étude qui eut lieu à 10 heures. Cette séance était sous la présidence de M. Oscar Hamel, N.P., président de l’Union régionale de Québec. M. Hamel avait à ses côtés S. G. Mgr Roy, Mgr Frs Pelletier, M. l’abbé M. Fortin, assistant-aumônier de l’Union régionale, et plusieurs des aumôniers des différents cercles.

M. le notaire Hamel souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les délégués et autres et remercie Sa Grandeur qui a bien voulu assister à cette convention. Il offre aussi ses remerciements à Mgr Pelletier, recteur de l’Université et supérieur du Séminaire, qui a bien voulu recevoir les membres de l’A. C. J. C.

Après la vérification des lettres de créances des délégués, la lecture des minutes de la dernière assemblée et du rapport du secrétaire du Comité régional, eut lieu la lecture des rapports des différents cercles.